

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda					X	Mme Sandrine TOMAS	10/05/2022
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAUT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : Le Progrès

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 12/04/2022
- Présentation de l'ADMR par Monsieur GIMOURIER, Président
- Présentation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) par Monsieur MORLOT
- Point de situation de la micro-crèche
- Retour de l'assemblée générale de Thuri'Gône
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Informations et Questions diverses

**Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 05 minutes par Monsieur le Maire.**

**Madame Cyrielle PETIT a été nommée secrétaire de séance.**

#### OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°04/2022 de la séance du 10 avril 2022

- A fait l'objet de plusieurs remarques orthographiques.
- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à 15 voix pour.

## PRESENTATION DE L'ADMR PAR MONSIEUR GILLES GIMOURIER, PRESIDENT DE SECTEUR

Différentes plaquettes sont remises aux membres du Conseil présentant l'ensemble des services mis en place par l'ADMR sur le territoire notamment avec le déploiement récent de la téléassistance « Filien » de l'ADMR.

## PRESENTATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) PAR MONSIEUR MICHEL MORLOT, ELU

Monsieur Michel MORLOT explique que le PCAET est un programme d'action pour le développement durable de notre territoire impliquant tous les acteurs : communes, entreprises, associations, citoyens, partenaires... pour les six prochaines années. Il valorise les projets existants sur notre territoire, structure les projets futurs de la CCDSV et met en relation et participe au développement des projets des communes qui composent notre communauté de commune.

Le diagnostic territorial reprend l'ensemble des sujets visés dans le décret n°2016-849 du 28 juin 2016. Il a été réalisé en 2019, et a défini le potentiel et les atouts de notre territoire. Il se décompose en plusieurs grands chapitres :

- 1- Consommation d'énergies territoriales et émissions de gaz à effet de serre,
- 2- Séquestration carbone des sols et la biomasse,
- 3- Facture énergétique et sensibilité économique du territoire,
- 4- Production d'énergies renouvelables : situation actuelle et potentiel,
- 5- Développement des réseaux,
- 6- Qualité de l'air,
- 7- Adaptation au changement climatique.

De ce diagnostic en découle une stratégie territoriale votée en janvier 2022 avec la mise en place d'un plan d'action. Lors de cette dernière phase, les orientations stratégiques sont traduites en actions par les acteurs du territoire. Pour chaque action sont précisées les acteurs concernés et les critères d'évaluation.

Chaque phase est validée par les instances de gouvernance et le conseil communautaire. Le PCAET défini, il est soumis pour avis au préfet de région, au Président du Conseil régional et à l'autorité environnementale. Les actions prévues dans le PCAET sont réalisées au cours des six années suivantes. Au bout de 3 ans, il est réalisé une évaluation intermédiaire sur l'avancement des actions.

Tous ces éléments sont consultables sur le site de la CCDSV <https://ccdsv.fr/-Climat-.html>

## POINT DE SITUATION SUR LA MICRO-CRECHE

Monsieur le Maire informe les Elus qu'il a rencontré les porteurs du projet récemment. Les travaux devraient débuter début juillet, peut être en juin sans aucune certitude. Le délai pour les matériaux est très long. L'ouverture est prévue en février 2023 avec 14 places. Une liste d'attente est ouverte pour les inscriptions. Un site internet a été mis en ligne <https://thurimomes.fr/>

La signature de l'acte de vente du terrain devrait avoir lieu prochainement.

## RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE THURI'GONES

Madame Isabelle ROGNARD informe que lors de la dernière assemblée générale l'ensemble du bureau était démissionnaire. Une personne a présenté sa candidature en tant que président mais l'a retiré faute de candidat aux autres postes du bureau. De ce fait, une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera organisée rapidement pour statuer sur le devenir de la garderie et de l'association Thuri'gones pour la rentrée 2022-2023.

Monsieur le Maire souligne qu'il sera difficile de mettre en place le même service aux parents si la commune doit en reprendre la gestion, et que le coût actuel (2.40€) ne pourra être maintenu.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.